



Le Comité Départemental des Yvelines
et
La Cie d'Arc des MUREAUX
Organisent le
dimanche 09 juin 2024



Le championnat départemental TAE DI
Sélectif pour le championnat de France

Lieu du tir :

Stade Léo LAGRANGE

45 Rue Léo LAGRANGE (Chemin des petits marcheurs)
78130 LES MUREAUX GPS: N 48° 58' 35" - E 1° 45' 55"

Horaire:

08H00 Ouverture du Greffe

08H45 3 volées d'échauffement avec contrôle du matériel

Puis Tir qualificatif pour le classement en vue des phases finales

Rythme de tir:

AB / CD

Blasons :

Classique: U11 à U15 80 cm, de U18 à S3 122 cm

Poulies: U18 à S3 80 cm (5 - X)

Les finales :

vers 14H15, en montante Descendante 2 volées d'essai

Les matchs se tireront aux distances selon la réglementation Fédérale.

Les archers seront regroupés par catégories selon le classement scratch par distances du tir qualificatif selon le quota suivant :

Classiques Femmes : 16 - Classiques Hommes : 16

Arc à poulies Femmes : 4 - Arc à poulies Hommes : 16

Les U13 seront regroupés filles et garçons, le quota sera de 4

Les U15 seront regroupés filles et garçons, le quota sera de 8

Les U18 seront regroupés filles et garçons, le quota sera de 8

Récompenses :

Les podiums par catégories seront décernés à l'issue des tirs qualificatifs.

Les podiums Scratch seront décernés après les phases finales.

Inscriptions :

A retourner avant le 02 juin 2024 à:

Philippe Crépin Compagnie d'arc des MUREAUX

94 avenue de Paris 78440 Gargenville

Tel: 06.60.69.76.51 Mail: philippe.crepin78@orange.fr

Tarif :

7€ pour toutes les catégories par virement au CDY ou par chèque sur place,
AUCUN PAIEMENT EN ESPÈCES ACCEPTÉ.

N'Oubliez pas :

Justificatifs de licence au greffe selon le règlement fédéral.

Un buffet - bar sera à votre disposition tout au long de la compétition.

La tenue blanche ou de compagnie EST OBLIGATOIRE